

Commune de Gourdon en Quercy (Lot)
LISTE DES DELIBERATIONS PRISES LORS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL N° 20
du mardi 11 avril 2023 à 20 heures
publiée le 13 avril 2023
(Article L2121-25 du code général des collectivités territoriales)

*L'an deux mil vingt-trois, le onze du mois d'avril à vingt heures,
le conseil municipal de Gourdon s'est assemblé dans la salle ordinaire de ses réunions, en l'hôtel de ville,
sous la présidence de Monsieur Jean-Marie COURTIN, Maire, en session ordinaire.*

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 20

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de votants : 23

Date de la convocation : 28 mars 2023

Date d'envoi par courrier électronique : 5 avril 2023

ÉTAIENT PRESENTS (20) : M. Jean-Marie COURTIN, Mme Nathalie DENIS, M. Michel FALANTIN, Mme Nicole BRUNEAU, M. Alain DEJEAN, Mme Christine OUDET, M. Joseph JAFFRÈS, Mme Nathalie CABRIÉ, M. Jacques GRIFFOUL, M. Jean-Marie RIVAL, Mme Dominique SCHWARTZ, M. Philippe DELCLAU, M. Lionel BURGER, Mme Anaïs MARCHESI, M. Jean-François VARGUES, Mme Nicole ESPAGNAT, M. Jean-Pierre COUSTEIL, M. Joël PÉRIÉ, Mme Liliane ÉLICHABE, M. Lionel MAURY, formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSES AVEC POUVOIR (3) ET ÉTAIENT ABSENTS (4) : Mme Josianne CLAVEL-MARTINEZ (pouvoir n° 1 à M. Alain DEJEAN), M. Nicolas QUENTIN (pouvoir n° 3 à Mme Christine OUDET), Mme Fabienne GABET (absente), Mme Delphine COMBEBIAS (pouvoir n° 1 à M. Philippe DELCLAU), Mme Mélissa SÉVERIN (absente), M. Thomas MALBEC (absent), M. Patrick PARANT (absent).

En application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, assistait à la séance M. Dominique MOREAUX, Directeur général des services de la commune de Gourdon.

A – Nomination d'un secrétaire de séance

M. Joseph JAFFRÈS est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

B – Ordre du jour et conflits d'intérêt

Monsieur le Maire invite les élus à parer aux conflits d'intérêt pouvant apparaître dans l'ordre du jour et à ne participer ni aux débats ni au vote pour les points concernés.

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DEPUIS LE 27 MARS 2023 :

Communication au conseil municipal

01 – Décision n° 7 / 2023 – Incident balayeuse municipale – Participation aux frais de réparation du véhicule de M. Franck MASSE : pris acte.

QUESTIONS À L'ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL – GOUVERNANCE – PERSONNEL

01 – Affectation des résultats 2022 – BUDGET de la COMMUNE de GOURDON : adopté à l'unanimité.

02 – Affectation des résultats 2022 – Compte annexe du SERVICE des EAUX : adopté à l'unanimité.

03 – Affectation des résultats 2022 – Compte annexe du SERVICE de l'ASSAINISSEMENT : adopté à l'unanimité.

04 – Affectation des résultats 2022 – Compte annexe du CINÉMA MUNICIPAL : adopté à l'unanimité.

05 – Affectation des résultats 2022 – Compte annexe du SERVICE TOURISME : adopté à l'unanimité.

06 – Affectation des résultats de 2022 – Compte annexe du lotissement LA CLÈDE : adopté à l'unanimité.

07 – Adoption du niveau de vote des budgets pour 2023 : adopté à l'unanimité.

08 – Vote des subventions aux associations pour 2023 : adopté par 17 voix pour et 3 abstentions (M. Jean-Pierre COUSTEIL, M. Joël PÉRIÉ, Mme Liliane ÉLICHABE), M. Jean-Marie RIVAL, Mme Dominique

SCHWARTZ, M. Philippe DELCLAU ne participent pas à ce vote pour les attributions de subvention aux associations dont ils sont présidents. M. Philippe DELCLAU et Mme Delphine COMBEBIAS s'abstiennent lors du vote de la subvention attribuée à l'association Animarts.

09 – Fiscalité – Vote des trois taxes pour 2023 : adopté à l'unanimité.

10 – Présentation et vote du budget primitif principal 2023 – COMMUNE : adopté par 22 voix pour et 1 voix contre (M. Jean-Pierre COUSTEIL).

11 – Vote du budget primitif 2023 – Compte annexe du SERVICE des EAUX : adopté à l'unanimité.

12 – Vote du budget primitif 2023 – Compte annexe du SERVICE de l'ASSAINISSEMENT : adopté par 22 voix pour et 1 abstention (M. Jean-Pierre COUSTEIL).

13 – Vote du budget primitif 2023 – Compte annexe du CINÉMA MUNICIPAL : adopté à l'unanimité.

14 – Vote du budget primitif 2023 – Compte annexe du SERVICE TOURISME : adopté à l'unanimité.

15 – Vote du budget primitif 2023 – Compte annexe du lotissement LA CLÈDE : adopté à l'unanimité.

16 – Chapiteau – Location et installation pour les associations gourdonnaises – Tarif 2023 : adopté par 22 voix pour et 1 abstention (M. Jean-Pierre COUSTEIL).

URBANISME – PLAN LOCAL D'URBANISME – ÉQUIPEMENTS – FORETS – TRAVAUX

17 – Lou Vilaré – M. Emmanuel RODES et M. et Mme Patrice et Hélène RODES – Vente des lots n° 1 et n° 2 : adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 23 heures 10.

Vu,

**Le Maire de Gourdon,
Jean-Marie COURTIN**



Vu,

**Le Secrétaire de séance,
Joseph JAFFRÈS**